Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

**Band:** 59 (1949-1950)

**Heft:** 12

Artikel: Le feu...!

**Autor:** Picaleuse, Louis C.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-558645

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

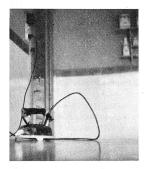
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Maintenez fourneaux, cuisinières, appareils de chauffage et canaux de fumée propres et en parfait état. Faites remplacer sans retard toute prise, tout cordon électrique, tout tuyau d'amenée de gaz défectueux ou usés.



Fermez après usage les robinets du gaz, ramenez à zéro les commandes de la cuisinière électrique, débranchez le fer à repasser ou tout autre appareil après vous en être servis. Si vous vous absentez, fermez le compteur à gaz et interrompez le courant du chauffe-



Si vous percevez une odeur de gaz, fermez le compteur et aérez largement la maison. Attention aux flammes nues et aux étincelles. N'employez pas d'allumettes pour découvrir la fuite, mais appliquez de l'eau savonneuse sur le tuuau suspect.

## LE FEU...!

Les relations entre l'homme et le feu, son esclave, n'ont guère changé depuis des âges sans nombre. Pour nous comme pour le primitif, la flamme est encore la Grande Magie, une puissance asservie, généreuse ou dévastatrice, qui dispense le bien ou le mal, le confort ou le désastre. Aux temps préhistoriques déjà, le feu était l'ami le plus sûr de la horde et son plus terrible adversaire.

Aujourd'hui ainsi qu'hier, captif dans son enclos, fauve insoumis, étroitement surveillé, patiemment nourri de bois mort ou pétrifié et d'essence résineuse, il refoule l'hiver, la nuit, la crainte. Dans sa zone de lumière et de chaleur, les hommes savourent une trève de paix et de sécurité.

Mais lorsqu'il s'évade de sa cage, quand il retrouve sa liberté, tout fuit devant lui. Il gagne à la course les créatures les plus rapides, ravage, anéantit en quelques instants nos œuvres et nos richesses, grandit sur léurs cendres et, derrière lui, des forêts ou des savanes, des

hameaux ou des cités, ne reste qu'un désert noir et sans vie.

Ce monstre bienfaisant quand on le garde apprivoisé, destructeur dès qu'il redevient sauvage, nous ne le tenons que par une laisse bien fragile: La prudence.

Louis C. Picalausa.



Ne vous amusez pas à «bricoler» dans l'installation électrique, faites appel à un électricien qualifié. Ne remplacez pas provisoirement le fusible qui a sauté par du papier d'étain ou un fil métallique, attendez de mettre un fusible neuf.



Ne mettez jamaisans surveillance de linges ni de chlons à sécher audessus d'un poèle d'une cuisinière, ni près d'un chaut-bain. L'air doit pouvoir circuler avour des appareils de chauffage, et l'ayonnement de la chaleur exig m large espace entre eux et tous oets combustibles. Textes et photos publiés d'après "Mieux Vivre", revue de la Croix-Rouge de Belgique

Il est vain de se répéter: «Il n'y aura jamais d'incendie chez moi.» Je vous le souhaite de tout cœur, bien entendu, mais il serait plus sage de vous dire: «Je m'efforcerai de ne jamais commettre d'imprudence et de faire face, avec sangfroid, à celles des autres.»

Apprenez d'abord à être prudent et ne taxez pas de malheur ou de fatalité l'incendie qui tout à coup éclate dans votre maison. C'est le châtiment de votre négligence, la place du feu est dans la cheminée, et lorsqu'il prend ailleurs, ce n'est pas lui qu'il faut incriminer mais bien vous-même.

N'hésitez jamais à appeler les pompiers; ils ne vous en voudront pas de les avoir dérangés, même pour un feu de cheminée. Mais en faisant votre appel téléphonique parlez intelligiblement et n'omettez rien: le genre d'incendie, la rue, le numéro, l'étage, et, enfin, indiquez s'il y a des victimes.

Après quoi, attendez patiemment, rien ne sert d'ameuter tous les quartiers voisins.

(D'après le général Pouderoux, ex-chef du régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris, «Le feu à la maison»)



Gare aux cigarettes et aux allumettes mal éteintes! Ne jetez jamais les unes ni les autres que dans des cendriers convenables. Ne secouez jamais la cendre de votre cigarette dans la corbeille à papier et ne jetez pas votre mégot par la fenêtre. Ne fumez pas au lit au risque de vous endormir ce faisant. Les fumeurs imprudents sont la cause de nombreux incendies.

Ne laissez pas traîner les allumettes à portée des enfants. Chaque année de nombreuses fermes sont détruites pas des imprudences d'enfants insuffisamment surveillés.



Attention aux cendres chaudes! Recueillez-les dans un récipient métallique en bon état. Placez ce récipient en plein air ou dans un local dont le sol est dallé ou bétonné. Ne jetez pas dans ce récipient des papiers, des chifjons ni toute autre matière combustible.

N'encombrez pas vos greniers ni vos caves de tas de matériaux combustibles. Pour vous éclairer dans ces locaux, utilisez l'électricité et évitez allumettes, briquets et bougies. Laissez toujours dégagés les escaliers et les issues de votre logis.



Pour nettoyer des vêtements à l'aide de benzine ou de tout autre produit dégageant des vapeurs inflammables, ne vous contentez pas d'ouvrir la fenêtre: allez en plein air. Et laissez les vêtements dehors jusqu'à évaporation du produit.



Les cheminées doivent être ramonées périodiquement. Les poêles, les fourneaux et leur tuyauterie doivent être séparés des parois par un espace d'air convenable; au besoin, les parois seront revêtues d'une protection en amiante, ciment ligneux, plâtre, etc. Faites vérifier vos installations par le service du feu.



N'allumez jamais votre feu avec l'aide de pétrole ou d'un autre liquide inflammable. Ne laissez jamais non plus de bouteille ou de bidon contenant de ces liquides dans un local ou vous faites du feu ou circulez avec des lampes à flamme nue.



Ne fumez pas dans un dépôt de liquides inflammables ou en en manipulant. Leurs gaz métangés à l'air sont aussi détonnants que le gaz d'éclairage. Quand vous «tirez» sur votre cigarette la braise atteint une chaleur de plusieurs centaines de degrés.

